



Informez-vous librement, téléchargez  
l'application SUD Orano Recyclage



20 mai 2026



## RESTAURATION, UN MENU TOUJOURS AUSSI LÉGER !

Dès le 18 mars, SUD demandait la réouverture des négociations restauration, estimant les premières propositions insuffisantes au regard du pouvoir d'achat, de l'équité entre salariés et des réalités du terrain.

La Direction a finalement accepté une troisième réunion ce 20 mai 2026. Malgré cette nouvelle négociation, plusieurs mesures restent refusées et certaines évolutions proposées apportent peu ou pas de gain pour une partie des salariés.

SUD a maintenu ses propositions visant l'ensemble du personnel :

| PROPOSITIONS SUD   | RÉPONSES DE LA DIRECTION   |
|--|--|
| Mise en place d'un panier repas à 10 € pour tous les salariés, quel que soit leur régime de travail.   | Refusé ! La Direction refuse toujours la mise en place d'un panier uniforme.   |
| Mise en place de nouvelles tranches de subvention afin que l'ensemble des salariés HN bénéficient d'une hausse du pouvoir d'achat : <ul style="list-style-type: none"> <li>• A -&gt; 8,64 € soit + 3,55 €,</li> <li>• B -&gt; 7,95 € soit + 3,32 €,</li> <li>• C -&gt; 6,87 € soit + 2,96 €,</li> <li>• D -&gt; 5,44 € soit + 2,48 €.</li> </ul> | Proposition de la Direction, une subvention uniforme fixée à 4,35 € pour tous, soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• - 0,74 € pour les salaires de base en dessous de 2 114 €,</li> <li>• - 0,28 € pour les salaires de base de 2 114 € à moins de 2 424 €,</li> <li>• + 0,44 € pour les salaires de base de 2 424 € à moins de 3 133 €,</li> <li>• + 1,39 € pour les salaires au-dessus de 3 133 €.</li> </ul> Pour les catégories A et B, cette évolution n'apporte aucun gain de pouvoir d'achat malgré l'augmentation durable du coût de la vie. Les salariés déjà présents conserveraient leurs acquis via une intégration au salaire de base mais les futurs embauchés concernés subiraient, eux, une baisse du niveau de prise en charge. |
| Évolution des subventions en fonction de l'assiette globale annuelle des NAO (au lieu de l'unique prise en compte de l'AG de janvier).   | Refusé !   |
| Réalisation d'une enquête auprès de l'ensemble du personnel, tous régimes de travail confondus, sur la qualité, les prix et la diversification de l'offre de restauration.   | ACCEPTÉ ! Les modalités n'étant pas encore définies, SUD a cependant demandé que cette enquête soit étendue à l'ensemble des salariés.   |
| Prise en charge des frais de repas en télétravail.   | La Direction renvoie vers l'accord Groupe...   |
| Prise en charge des frais de repas pour les contrats de professionnalisation lors des journées d'école.  | Refusé !   |
| Attribution de 3 paniers repas par garde pour les agents PSM en 24x72.   | Refusé !   |
| Déploiement de plus de frigos connectés avec une offre adaptée aux week-ends et jours fériés.  | Refusé !   |
| Païement aux distributeurs par carte bancaire et via l'application FOODI.  | Refusé !   |
| Accessibilité à la cafétéria le soir en semaine et le week-end.  | Refusé !   |
| Amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre de restauration.  | Partiellement accepté ! La Direction renvoie vers la mise en place d'une commission restauration qui se tiendra 2 fois par an.   |
| Mise en place d'un food-truck à l'extérieur du site proposant une offre qualitative et attractive.   | Refusé !   |

SUD espérait davantage de cette réouverture des négociations dans un contexte de hausse continue du coût de la vie. Pourtant, après trois réunions, la proposition finale apparaît même en recul pour une partie des salariés.

Alors que le prix d'admission au restaurant est passé de 3,47 € en 2018 à 4,35 € aujourd'hui, les réponses apportées restent limitées face à plusieurs années d'inflation et d'érosion du pouvoir d'achat.

Cette uniformité n'apporte aucun gain de pouvoir d'achat aux catégories A et B, soit aux salariés dont le salaire de base est inférieur à 2 424 €, malgré plusieurs années d'inflation. Elle réduit également le niveau de prise en charge des futurs embauchés concernés tandis que les salaires les plus élevés voient leur subvention progresser davantage.

**Le mot de la fin (sans jeu de mot) :** Pour justifier la baisse de certaines subventions, la Direction indique qu'« il faut bien répercuter les frais engendrés par la gestion de la vaisselle utilisée par ceux mangeant à la gamelle à la cafétéria ».

Quand certains salariés apportent leur repas pour des raisons de budget ou de qualité alimentaire, chacun appréciera la réponse apportée après 3 réunions de négociation. **Comme toujours, SUD soumettra cet accord au vote de ses adhérents.**

Contactez-nous au 06.03.17.05.15 ou au 06.75.38.74.79 ou via [sud.anc.lahague@gmail.com](mailto:sud.anc.lahague@gmail.com)